

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 18 (1912)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXXIII^e Assemblée générale tenue à Chillon et à Vevey, les 24 et 25 août 1912.

Assistent à l'assemblée : MM. D^r Eug. Demole, président; F. de Stoutz, vice-président; Th. Grossmann, trésorier; H. Jarrys, secrétaire; Aug. Cahorn, Éd. Audeoud, membres du Comité; D^r F. Imhoof-Blumer (Zurich), membre honoraire; commandant A. Babut, président de la Société française de numismatique; R. Martz (France); E. Lang-Schneebli (Argovie); F. Blatter, D^r G. Grunau (Berne); F. Conchon, M. Dunant, H. Fatio, A. Künzler (Genève); F. Haas-Zumbühl (Lucerne); F. Baur-Borel (Neuchâtel); J. Gruaz, É. Henrioud, Aug. Jaccard, E. Lugrin, A. Meyer, de Palézieux-du Pan, L. Rosset-Klausfelder (Vaud); O. Landolt (Zurich), membres actifs; Blanc, préfet du district de Vevey; Eug. Couvreu, syndic de Vevey; Maurice Couvreu; Lugrin, pasteur; Schmidt, architecte; Monod, rédacteur à la *Feuille d'Avis de Vevey*; M^{mes} Alexandre de Chambrier et Maurice Couvreu; M^{lle} B. de Palézieux, invités. Se sont fait excuser : MM. P. Bordeaux, président honoraire de la Société française de numismatique (France); D^r E. Gohl (Hongrie); A. de Witte, A. Visart de Bocarmé (Belgique); D^r G. Geigy (Bâle); H. Cailler (Genève); R.-E. Cramer (Italie); A. Michaud, S. de Perregaux, Ed. Perrochet (Neuchâtel); H. Moser (Schaffhouse); A. Bally-Herzog (Soleure); A. de Molin (Vaud); É. Hahn (Zurich).

Première journée, 24 août 1912.

Assemblée générale tenue dans une des salles du château de Chillon.

La séance est ouverte à 2 heures et quart, sous la présidence de M. Eug. Demole, président.

Le procès-verbal de la XXXII^e assemblée générale est lu et adopté, puis l'assemblée entend successivement les rapports du président, du

trésorier et des vérificateurs des comptes¹. Ces trois rapports sont adoptés et décharge est donnée au comité pour sa gestion pendant l'exercice écoulé.

M. le Dr Grunau déclinant une réélection, l'assemblée désigne MM. Blatter et Fontanellaz (Berne), comme vérificateurs des comptes pour 1913.

L'assemblée reçoit plusieurs nouveaux membres actifs :

- 1° La Bibliothèque de la ville de Soleure, représentée par son directeur, M. le Dr Tatarinoff (MM. A. Bally-Herzog et Grossmann).
- 2° M. Paul Borrer, fabricant d'objets d'art, à Soleure (MM. A. Bally-Herzog et Grossmann).
- 3° M. Romain Abt, ingénieur, à Lucerne (rentrée).
- 4° M. Edgard Borel, orfèvre, à Neuchâtel (MM. S. de Perregaux et Baur-Borel).
- 5° M. Aloïs Otth, sculpteur, à Contigny, près Lausanne (MM. E. Lugin et Eug. Demole).
- 6° M. P. Kistler, professeur, à Reichenburg, Schwytz (MM. Roëllin et Grossmann).
- 7° M^{me} Alexandre de Chambrier, à Bevaix, Neuchâtel (MM. de Perregaux et Eug. Demole).

Sur la proposition du comité, la Société décerne le titre de membre honoraire à MM. Adrien Blanchet, vice-président de la Société française de numismatique, à Paris; Dr Karl Domanig, directeur du Cabinet impérial et royal de numismatique, à Vienne, Autriche, et Dr Julius Menadier, directeur du Cabinet royal de numismatique, à Berlin.

Le choix du lieu de la prochaine assemblée générale est laissé au comité.

Communications. — M. le commandant A. Babut, président de la Société française de numismatique, donne lecture d'une notice sur le monnayage des ateliers de Chambéry et de Turin au xvi^e siècle, pendant l'occupation française de 1536 à 1559.

Après une étude succincte des événements à la suite desquels, lors de la lutte de François I^{er} et de Charles-Quint, eut lieu l'occupation de la Savoie et du Piémont par les troupes du roi de France, M. le commandant Babut fait l'historique des deux officines qui, dotées

¹ Voir plus loin, p. 383 et suiv.

d'un atelier monétaire depuis le XIII^e siècle, furent maintenues par François I^{er} dès la conquête et qui, de 1536 à 1559, battirent monnaie aux armes et aux coins du roi de France. Il fait connaître ensuite la production, les diverses espèces battues, les différents d'ateliers et les marques personnelles des maîtres des monnaies, qui furent placés à la tête des deux officines.

Cette étude, fort intéressante à tous les points de vue, fait ressortir en outre les difficultés sans nombre qui surgissaient au moyen âge et plus tard, malgré la volonté du souverain et les ordres qu'il donnait, lorsqu'il y avait lieu d'installer et de faire fonctionner normalement des ateliers de nouvelle création, situés loin du pouvoir central et de la Chambre des monnaies.

M. A. de Molin s'étant fait excuser, l'assemblée se trouve privée d'entendre son travail sur un penny d'or d'Édouard l'Ancien, trouvé à Lutry.

M. le professeur E. Lugin communique une étude sur les médailles de prix délivrées par LL. EE. de Berne aux élèves du collège de Lausanne. Ce collège, sous le régime bernois, était divisé en deux sections, l'une inférieure, l'autre supérieure (Académie). Les prix furent de huit espèces différentes : 1^o la médaille dite du *catéchisme* ; 2^o celle de l'*ours à la palme* ; 3^o celle de l'*ourse allaitant ses petits* ; 4^o celle du *semeur* ; 5^o le prix de *diligence* ; 6^o la médaille au *jardinier* ; 7^o celle du *temple* ; 8^o celle à la *ruche*. Ces deux dernières étaient décernées aux régents et aux professeurs. Cette classification est confirmée par les tableaux et documents publiés par M. le professeur Fluri dans son ouvrage sur les prix scolaires bernois ¹.

Répondant à une question de M. Demole, M. Lugin ne croit pas que les prix donnés aux collèges de Morges et de Vevey, à l'époque de la domination bernoise, fussent envoyés par leurs LL. EE. de Berne. Vevey, en particulier, avait conservé une certaine indépendance en matière scolaire ; l'autorité municipale faisait frapper elle-même les médailles qu'elle distribuait aux élèves méritants.

M. F. de Stoutz, vice-président, prend ensuite possession du fauteuil présidentiel pendant que M. Eug. Demole présente, au nom de feu William Wavre et au sien, un nouveau chapitre de l'*Histoire monétaire de Neuchâtel*, traitant de la succession des Brandebourg aux

¹ Dr Adolf Fluri. *Die Berner Schulpfennige und die Tischlivierer, 1622-1798. Ein Beitrag zur Münz-, Geld- und Schulgeschichte.* Bern, 1910.

Longueville, en ce qui concerne le monnayage de cette ville, de 1707 à 1722.

Il expose qu'une première émission se fit en 1712-1713; le but de Frédéric I^{er} était alors d'affirmer sa souveraineté fort contestée par la France et les cantons catholiques. Quelques années plus tard, le Conseil d'État de Neuchâtel sollicita du roi l'autorisation de procéder à une seconde émission, qui devait avoir comme résultat de débarrasser la principauté des mauvaises monnaies émises par les États voisins. Le roi Frédéric-Guillaume I^{er} n'était pas de cet avis; il lutta pendant plusieurs années contre ce projet et dut enfin céder, après avoir réduit le plus qu'il put l'importance de l'émission et en demandant sans cesse à son Conseil de s'assurer à Berne et à Genève du cours qui serait réservé aux nouvelles monnaies, mais le Conseil de Neuchâtel négligea d'exécuter cet ordre du roi.

L'émission projetée devait être faite par les sieurs J. Patry et fils, de Genève, et ceux-ci n'avaient pas demandé au gouvernement de leur ville l'autorisation d'aller à Neuchâtel travailler pour un souverain étranger. Lorsque le Conseil de Genève apprit les projets du gouvernement de Neuchâtel, il en fut extrêmement contrarié. D'une part cette forte émission d'une monnaie identique à la pièce de vingt-et-un-sols genevoise et même un peu meilleure, dont l'écoulement se ferait en grande partie à Genève, risquait de porter un sérieux préjudice à la monnaie de cette ville. D'autre part, il fallait ménager extrêmement le roi de Prusse, qui était protestant et ami de plusieurs cantons suisses.

Le Conseil des CC. finit par adopter une mesure assez radicale, qui était d'interdire à l'avenir, à Genève, les pièces de vingt-et-un-sols et au dessous qui se fabriquaient et se fabriqueraient dans les Monnaies étrangères. L'émission projetée à Neuchâtel devant s'écouler principalement à Genève, l'arrêté du CC. en empêcha forcément l'exécution. Le roi de Prusse ne s'en formalisa pas et il fut loin d'épouser l'irritation provoquée à Neuchâtel par cette mesure prohibitive.

C'est ainsi qu'un petit État, fermement résolu à maintenir ses droits de souveraineté, lutta avantageusement contre une puissante monarchie.

M. de Stoutz exprime à M. Demole toute la reconnaissance de la Société de ce qu'il lui donne la primeur d'un nouveau chapitre de cette *Histoire monétaire de Neuchâtel*, attendue avec impatience. Il est intéressant de suivre les péripéties des compétitions qui se firent jour

à la mort de Marie de Bourbon, ainsi que les tractations multiples et délicates que nécessita la reprise du monnayage de Neuchâtel; il se demande si l'opposition du gouvernement de Genève n'était pas due à une intervention indirecte du gouvernement français.

M. Demole ne le croit pas, mais attribue ce fait à une question d'ordre économique.

M. Baur-Borel remercie M. Demole au nom des numismates neuchâtelois, heureux de penser que l'*Histoire monétaire de Neuchâtel* verra bientôt le jour.

La séance est levée à 4 heures 10, puis les assistants font, sous la conduite de M. Schmidt, architecte, chargé des travaux de restauration du château de Chillon, la visite de ce monument historique.

Les sociétaires se retrouvent le soir à Vevey, au restaurant du Rivage, où a lieu le banquet, à l'issue duquel d'excellentes paroles furent prononcées, sous la direction de M. Maurice Dunant, major de de table. Tout d'abord, M. Eug. Demole, président, porte son toast aux autorités cantonale et municipale, ainsi qu'à la monnaie, laquelle se meurt, grâce à la perte de plus en plus rapide qu'elle subit, comme marchandise, perte qui devindra irréparable le jour où le radium aura permis la réalisation du rêve tant caressé au moyen âge, la transmutation des métaux!

M. Blanc, préfet du district de Vevey, boit aux savants désintéressés, qui par leurs travaux contribuent à faire œuvre patriotique en étudiant l'histoire du pays.

M. Eugène Couvreu, syndic de Vevey, souhaite aux numismates une chaleureuse bienvenue au nom de la municipalité qui, ne pouvant faire mieux, a garni leur table de ses meilleurs crûs. Tout en se déclarant un profane en numismatique, M. le syndic prouve le contraire par les réflexions que lui ont suggérées les travaux présentés à l'assemblée, et qui lui rappellent des souvenirs de collègue; il paie un juste tribut d'éloges à notre président, qui a attaché son nom à l'*Histoire monétaire de Genève*, et espère que M. le prof. Lugin voudra bien continuer ses recherches sur les prix du collègue, en particulier sur ceux de Vevey. Il porte son toast à notre Société et à la continuation de ses travaux.

M. Grossmann distribue aux convives le souvenir classique sous forme du jeton annuel, portant l'effigie du pasteur Abraham Ruchat (1678-1750) et au revers la gracieuse silhouette de l'église de Saint-

Martin. L'exécution très réussie de ce jeton fait honneur à nos collègues, MM. Holy frères, graveurs, à Saint-Imier.

M. de Stoutz a la faveur de porter la santé des dames présentes ; il espère que leur exemple engagera d'autres dames à se joindre à notre Société, où elles seront accueillies avec enthousiasme.

M. le commandant Babut boit aux congressistes, aux autorités, à M. P. Bordeaux, absent, et à la Société suisse de numismatique.

M. de Palézieux-du Pan forme des vœux pour la prospérité de la Société, et M. Baur-Borel salue la prochaine apparition de l'*Histoire monétaire de Neuchâtel*. Il fait circuler cinq pièces aux armes des Longueville tirées du médaillier de Neuchâtel.

Au nom de la Société, M. Audeoud offre au Musée de Vevey un exemplaire en or du jeton de 1912.

Seconde journée, 25 août 1912.

Le dimanche matin eut lieu la visite du Musée, inauguré en 1907, et dû à la générosité de M^{me} la sénatrice Jenisch. M. de Palézieux-du Pan, conservateur du Musée, ainsi que M. le syndic Couvreur, dirigea les visiteurs à travers les collections exposées, puis de là il les conduisit dans un autre musée, dit les « Caves de l'Hôpital » où, malgré l'heure matinale, un vin d'honneur les attendait.

L'assemblée se rendit ensuite aux Pléiades, où elle arriva dans l'espace d'une heure, grâce au chemin de fer de montagne et d'où l'on jouit d'un panorama superbe, ayant d'un côté les rives du lac et les montagnes de Savoie, de l'autre le canton de Fribourg. Les convives firent honneur au déjeuner qui leur était préparé et eurent une fois de plus l'occasion d'entendre d'excellentes paroles au dessert.

M. Haas-Zumbühl se félicite de la réussite de l'assemblée, qu'il attribue au comité ; M. Demole rétablit les responsabilités en remerciant les organisateurs, MM. de Palézieux-du Pan et Rosset-Klausfelder, puis il porte la santé de M^{me} Alexandre de Chambrier qui a tenu à accompagner la société, à laquelle elle s'est liée par son adhésion en qualité de membre actif. M^{me} de Chambrier a eu la délicate pensée de distribuer à chacun des participants un travail traitant de l'*Évaluation de la livre tournois et des monnaies en usage dans les pays du Refuge (1685-1715)*. Ce traité est un précieux barème pour trouver la puissance de l'argent ; il prouve que son auteur a fait de sérieuses recherches sur les monnaies et les documents de cette époque.

M. de Palézieux-du Pan est heureux d'avoir contribué à la réussite de cette réunion et lève son verre au développement de l'amour de la patrie.

L'Association de la presse vaudoise, qui était réunie dans la salle contiguë, envoie alors un délégué souhaiter à la Société suisse de numismatique bienvenue et prospérité.

M. Demole répond à ce toast par quelques paroles de sympathie et expose ses idées sur le rôle dévolu à la presse, qui ne doit pas se borner seulement à informer mais aussi à guider.

L'heure du départ ayant sonné, les sociétaires se séparent à regret, enchantés de leur excursion, favorisée par un temps superbe, et se donnent rendez-vous pour la prochaine assemblée. H. J.

Rapport du président sur l'exercice 1911-1912.

MESDAMES ET MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

En choisissant Chillon comme centre de notre réunion sur terre vaudoise, nous avons élu domicile dans un des sites les plus remarquables et historiquement les plus importants que puisse offrir cet admirable pays.

Chillon est le type achevé de la forteresse du moyen âge. Construit sur un rocher qui tombe à pic dans le lac et qui commande la vallée du Rhône ainsi que les passages sur l'Italie, il était tout à la fois une forteresse naturelle et la citadelle par excellence du Pays de Vaud, du côté de l'est.

Il est aussi le symbole vivant de la puissante maison de Savoie qui, au ^{xiii}^e siècle et plus tard encore, tendait à conquérir tout le pays, en lui accordant cependant plus d'une liberté.

Il marque enfin la chute de ce régime, par la prise que firent de ce château les Bernois en 1536, victoire célébrée par lord Byron, à l'occasion de la captivité et de la délivrance de François Bonivard, prieur de Saint-Victor à Genève.

Qu'il me soit donc permis de remercier tout d'abord l'État de Vaud, pour l'hospitalité qu'il nous accorde aujourd'hui dans cette forteresse nationale, puis les autorités cantonale et municipale de Vevey, qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

Pendant l'exercice écoulé, notre Société a perdu deux membres actifs, MM. Émile de Weiss et Joseph Ruggero.

Émile de Weiss, ancien professeur de droit et, jusqu'en 1910, greffier au Tribunal fédéral, avait été membre fondateur de notre société, à laquelle il n'a pas cessé de s'intéresser.

Le général Joseph Ruggero faisait partie de notre association depuis 1891. La *Revue suisse de numismatique* a rendu compte, en son temps, des travaux de cet érudit qui avait voué des soins tout particuliers à la magnifique collection de monnaies de S. M. Victor-Emmanuel III.

Votre comité, Messieurs, s'est à juste titre préoccupé de la situation financière de la Société ; cette préoccupation est au reste devenue quelque peu chronique. Nous avons agité la question de restreindre notre publication, et, dès lors, d'en diminuer l'importance et la valeur ; mais l'avis de la majorité a été que la *Revue* étant notre principale raison d'exister, il ne fallait pas l'affaiblir, car nous irions, de la sorte, à fin contraire de nos intérêts.

En revanche, il nous a paru indispensable de faire de sérieux efforts pour augmenter l'effectif de nos membres actifs. C'est alors que nous vous avons adressé la circulaire que vous avez reçue ce printemps. Elle a eu comme effet d'amener à notre Société dix-huit membres nouveaux, dont voici les noms par ordre alphabétique :

MM. Fritz Blatter et Édouard de Buren-de Diesbach, à Berne ; Émile Duval, à Paris ; Auguste Jaccard, à Saint-Pétersbourg ; Rodolphe Kube, à Berlin ; Charles Lemp-Wyss, à Berne ; Alexandre Lutze, à Dresde ; Edmond Marais-Patru, à Genève ; Hans Meuss, à Hambourg ; William Neukomm, à Luino ; Rodolphe Ratto, à Milan ; Dr Auguste Rœhrich, à Genève ; Louis Rosset-Klausfelder, à Vevey ; vicomte de Sartiges, à Lausanne ; E.-J. Seltman, à Berkhamsted ; la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Schaffhouse ; Oscar Truttmann, à Küssnacht ; Albert Visart de Bocarmé, à Bruges.

Pour l'année qui prend fin, nous devons nous déclarer satisfaits : *Sufficit Diei malitia sua*, mais pour l'année dans laquelle nous entrons, le recrutement sera à recommencer et il en sera de même pendant plusieurs exercices encore.

La diversité d'origine des nouveaux collègues que nous avons reçus nous offre l'occasion, Messieurs, d'établir quel doit être le rôle de notre pays en présence de la pénétration économique à laquelle nous assistons. Entourée de quatre puissantes nations, de races fort diverses,

la Suisse doit accueillir également bien leurs ressortissants et s'efforcer de concilier les devoirs de l'hospitalité, ce qui est une antique tradition, avec les obligations dévolues à un État neutre.

Elle doit faire aimer notre liberté tant de fois séculaire et donner accès à tous ceux qui veulent travailler à l'abri de nos lois. Mais, sous aucun prétexte, pas même pour plaire à ceux qui semblent être aujourd'hui les plus forts, la Suisse ne doit abandonner la plus petite parcelle de sa souveraineté, héritage sacré et inviolable d'un lointain passé.

Que l'on veuille bien me pardonner cette profession de foi; elle n'engage à coup sûr que votre président, mais il a cru devoir la faire à la veille d'une décision prochaine de nos chambres qui peut, à tout jamais, compromettre la souveraineté de notre pays !

Pendant l'exercice écoulé, la *Revue* a publié la fin de la description des monnaies de Saint-Gall, ville, par MM. Émile Hahn et Adolphe Iklé-Steinlin. A cette utile étude sont venus se greffer trois suppléments, le premier et le troisième dus à M. Girtanner-Salchli, le second à M. Émile Hahn.

Il semble que, désormais, la description des monnaies de l'ancienne ville de Saint-Gall soit à peu près complète. Je dis à *peu près*, car on sait assez qu'en ces matières, il faut toujours laisser la porte ouverte aux trouvailles imprévues, presque certaines. La parole est à présent à M. Émile Hahn, le zélé conservateur du Cabinet de numismatique du Musée national. Sa tâche sera de nous présenter l'histoire monétaire de la ville de Saint-Gall. Nous connaissons l'importance et le nombre des documents qu'il a relevés en vue de ce travail et nous ne doutons pas qu'il ne soit à la hauteur de cette tâche.

M. Aloys de Molin, dans un substantiel résumé, a retracé les trouvailles monétaires faites sur terre vaudoise, dès les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Il serait à souhaiter que cet exemple fût suivi dans d'autres cantons, avec la même méthode critique, car, s'il est un adjuvant précieux pour les recherches numismatiques, c'est bien l'inventaire détaillé des trouvailles monétaires.

M. Ernest Lugrin nous a entretenus de la Société littéraire, fondée en 1742, par Simon-Auguste, comte de Lippe, alors qu'il se trouvait en séjour à Lausanne, et du manuscrit fort intéressant, conservé à la bibliothèque de cette ville, qui nous renseigne sur l'activité de cette société littéraire. Il nous a également entretenus de la belle médaille

frappée en l'honneur de la Société de Lippe et qui semble bien avoir été ordonnée par le comte de Lippe lui-même.

Quelques documents tirés de la bibliothèque de Genève ont permis à votre président de donner un supplément à l'étude de M. Lugrin, en faisant connaître dans ses détails une médaille également frappée par le comte Simon-Auguste de Lippe pour l'accord de Stadthagen, survenu en 1748, entre les membres de cette illustre famille.

M. H. Türlér, archiviste d'État à Berne, nous a donné une traduction de l'important travail qu'il avait publié quelque temps auparavant dans le *Berner Taschenbuch*, sur les maîtres de la Monnaie de Berne, dès les origines de l'atelier, jusqu'en 1838. C'est un des premiers chapitres de l'*Histoire monétaire de Berne* qui vient s'ajouter à celui que le landammann Lohner avait publié en 1846, mais l'histoire substantielle de l'atelier de Berne, qui doit suivre pas à pas le développement politique de cette ville, reste encore à faire et nous souhaitons vivement que cette œuvre capitale soit prochainement entreprise.

M. le Dr R. Henking nous a entretenus de la trouvaille monétaire d'Osterfingen, fait en 1897 et comprenant des monnaies suisses et des États limitrophes des XIV^e et XV^e siècles. Cet intéressant petit trésor a été acquis par la Société d'histoire et d'archéologie de Schaffhouse.

M. Émile Hahn a signalé un denier de Charlemagne frappé à Castel-Séprio, fait intéressant et nouveau pour la numismatique du grand empereur d'Occident.

M. le Dr F. Imhoof-Blumer, qui a tant fait pour la numismatique grecque, base de la science numismatique ancienne et moderne, a tenu à prouver combien il aimait sa ville de Winterthour, à laquelle ses ascendants avant lui ont été si attachés. Avec infiniment de modestie, il a retracé l'histoire de la collection numismatique de cette ville, collection qui, sans qu'il le dise et grâce à lui, est aujourd'hui une des plus importantes de la Suisse.

Si notre excellent et vénéré collègue a des titres scientifiques qui le placent de pair avec les premiers savants de notre époque, n'oublions pas non plus qu'il a mérité la reconnaissance de Winterthour et de la numismatique de son pays pour le monument important qu'il lui a élevé et qu'il laissera après lui.

L'histoire de Neuchâtel est à coup sûr l'une des plus variées et des plus curieuses de ce pays, car, à elle seule, elle fait comprendre combien notre Suisse d'autrefois se trouvait l'opposé d'un état unitaire et comprenait une incroyable diversité d'alliances et d'intérêts dispa-

rates qui, cependant, aboutissaient tous à une union véritable que nous avons quelque peine à concevoir aujourd'hui.

L'histoire des monnaies de la principauté de Neuchâtel se ressent des règnes multiples qui s'y sont succédé, mais, par ce fait même, c'est l'une des plus captivantes que l'on puisse aborder. Notre collègue et ami, William Wavre, avait amassé beaucoup de matériaux pour l'étude de cette histoire, espérant un jour en tirer parti. Il a été enlevé avant d'avoir pu le faire, et cette lourde tâche a été dévolue à votre président. La *Revue* a publié, à titre de spécimen, un chapitre de l'*Histoire monétaire de Neuchâtel*, comprenant la restauration de l'atelier sous Marie de Bourbon. D'ici à quelques mois, le volume entier in-4° sera annoncé au grand public ; je ne puis que le recommander à votre bienveillance.

Avant de clore ce rapport, qu'il me soit permis de remercier nos collaborateurs, MM. le professeur Ernest Lugrin et Henri Cailler, pour les travaux consciencieux et indispensables qu'ils accomplissent sans cesse et sans bruit en faveur de notre *Revue*, dans le domaine bibliographique, ainsi que M. Grossmann dans la partie administrative.

Eug. DEMOLE.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1911.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Vous venez d'entendre le rapport intéressant sur la marche de notre Société, qui vous est présenté par notre président. La tâche du trésorier est de vous renseigner sur l'état de notre fortune et ce sujet moins varié se ressemble beaucoup d'une année à l'autre. Nous commencerons par vous présenter le bilan comparatif avec l'exercice précédent.

Bilan comparatif pour 1910-1911.

I. Dépenses	1910	1911
Impressions et illustrations	Fr. 3363 15	Fr. 2645 95
Frappe de médailles	» 224 65	» — —
Bibliothèque	» 172 05	» — —
Frais généraux	» 637 35	» 922 30
Caisse (solde débiteur)	» 1164 05	» 1538 85
Total	<u>Fr. 5561 25</u>	<u>Fr. 5107 10</u>

II. Recettes		1910	1911
Cotisations annuelles	Fr.	2610 —	Fr. 2610 —
» arriérées	»	15 —	» — —
Droits d'entrée	»	50 —	» 90 —
Cotisations extraordinaires.....	»	— —	» 450 —
Vente d'anciennes publications	»	129 25	» 25 55
Annonces	»	103 —	» 413 —
Abonnements à la <i>Revue</i>	»	232 50	» 217 50
Intérêts	»	79 80	» 83 —
Frappe de médailles.....	»	— —	» 54 —
Caisse (solde de l'exercice précédent).	»	2341 70	» 1164 05
Total.....	Fr.	5561 25	Fr. 5107 10

Le résultat de l'exercice 1911 est donc sensiblement plus favorable que celui de 1910 et nécessite quelques explications.

Le chapitre principal de nos dépenses : Impressions et illustrations n'a absorbé que **2645 fr. 95** grâce à la généreuse subvention de 400 francs que notre collègue, M. Iklé, a bien voulu nous accorder pour la publication de son étude sur les monnaies de la ville de Saint-Gall. De plus nous sommes heureux de pouvoir remercier deux autres généreux collègues qui ont versé des cotisations extraordinaires et ceci sans indication d'un but précis, ce sont MM. Edm. Tissot, à Lausanne, avec 250 francs, et Imhoof-Blumer, à Winterthour, avec 200 francs. Grâce à ces recettes extra-budgétaires nous bouclons cette année avec un boni de **374 fr. 80**, qui compense un peu le résultat peu encourageant du précédent exercice.

Nous possédons au 31 décembre 1911 un fonds disponible de **1538 fr. 85**, auquel nous devons ajouter notre fonds de réserve d'environ **1100 francs**, qui n'a pas varié.

Nous espérons pouvoir vous annoncer encore de meilleurs résultats dans le prochain rapport financier, si nous pouvons arriver à une notable augmentation de nos membres actifs. Les efforts faits dans cette voie par votre comité et par quelques membres zélés ont été couronnés de succès, mais il reste encore bien à faire et nous souhaitons que notre appel pour le recrutement soit entendu par tous ceux qui peuvent nous être utiles.

Genève, le 9 août 1912.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1911.

MESSIEURS,

En exécution de la mission que vous nous avez donnée, dans votre assemblée générale du 9 septembre 1911, nous avons examiné la comptabilité de l'exercice 1911 et fait le pointage des écritures formant ces comptes. Nous avons rapproché le bilan qui vous est présenté des écritures arrêtées au 31 décembre 1911 et en avons constaté la parfaite conformité.

L'actif, soit *la fortune* de notre Société se compose des valeurs suivantes :

9 obligations 3 % Genevois à lots 1880	Fr.	900	—
2 » 3 1/2 Chêne-Bougeries 1895.....	»	200	—
Compte-courant (banque H. Boveyron).....	»	1379	25
Caisse (solde créditeur).....	»	159	60
Actif net au 31 décembre 1911	Fr.	2638	85
» » » 1910	»	2264	05
Augmentation.....	Fr.	374	80

Cette amélioration de la situation financière est bien due, en partie, à des dons généreux de nos honorables collègues, MM. Iklé, Tissot et Dr Imhoof-Blumer, ainsi qu'aux efforts économiques suivis par notre ministre des finances.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver les comptes rendus par M. Grossmann et de lui donner décharge avec remerciements.

Berne, le 16 août 1912.

Charles FONTANELLAZ.
Dr Gustave GRUNAU.

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Admission de sociétaires.

Séance du 3 juillet 1912. — MUSÉE HISTORIQUE DE BERNE (M. le Dr R. Wegeli, directeur), présenté par MM. Eug. Demole et Grossmann.

Séance du 9 octobre. — M. Gustave REVERDIN, rue Saint-Victor, 8, Genève, présenté par MM. Eug. Demole et Grossmann.

Séance du 3 janvier 1913. — MUSÉE HISTORIQUE D'OLTEN (M. le Dr Hæfliger, custos), présenté par MM. Arthur Bally et Grossmann.